

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, codes 16, 70 et 41

Hebdomadaires régionaux de l'Outaouais + liste télécopieur

**PROJET DE COGÉNÉRATION GATINEAU
PAR BOWATER PÂTES ET PAPIERS CANADA INC.**

C'EST LE TEMPS DE S'INFORMER

Québec, le 13 mars 2001 - Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend accessible à la population, à la demande du ministre de l'Environnement, l'étude d'impact concernant le projet de cogénération Gatineau, Québec par Bowater Pâtes et Papiers Canada inc.

La consultation publique

À compter d'aujourd'hui, et ce pour une période de 45 jours, soit du 13 mars au 27 avril 2001, l'étude d'impact décrivant le projet et ses répercussions sur l'environnement peut être consultée aux bureaux du BAPE à Québec et à Montréal. L'ensemble du dossier est également disponible aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de Gatineau, bibliothèque centrale Bowater, 855, boul. de la Gappe ;
- Université du Québec à Montréal, bibliothèque centrale, Section des publications gouvernementales, 1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100.

Il est aussi possible de consulter le site Internet du BAPE à la rubrique « périodes d'information ».

La rencontre d'information

Des personnes représentant le BAPE animeront une séance d'information publique, avec la participation d'un représentant du promoteur ainsi que celui du ministère de l'Environnement. Cette séance se tiendra **le 4 avril prochain à l'Hôtel Gouverneur Gatineau, 111, rue Bellehumeur, salon Dumoulin, à compter de 19 h 30**. Les personnes participant à la séance pourront alors s'informer à loisir sur toute question concernant le projet, l'étude d'impact ou la procédure d'évaluation environnementale.

La demande d'audience publique

Toute personne, groupe ou municipalité peut émettre ses commentaires ou faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le **27 avril 2001**, au ministre de l'Environnement, monsieur André Boisclair, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec, G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché.

Le projet

Le projet de cogénération Gatineau consisterait à ajouter un groupe turbo générateur composé d'une turbine à vapeur et d'une génératrice d'une capacité maximale de 20 MW à 13,8 kV, à l'usine de papier journal de Bowater Canada inc. Cette usine, en exploitation depuis 1926, dispose déjà de

plusieurs chaudières servant à fournir la vapeur nécessaire à son fonctionnement. La chaudière de biomasse n° 12, en place actuellement, est sous-utilisée par rapport à sa capacité de production. En augmentant la quantité de gaz naturel et d'écorces consommée par cette chaudière et en acheminant la vapeur à haute pression vers une turbo génératrice avant de la diriger vers les machines à papier, Bowater Canada inc. entend produire de 14 à 20 MW d'électricité. Cette production d'électricité permettrait au promoteur du projet de régulariser l'exploitation de la chaudière et lui fournirait une certaine autonomie énergétique en cas de panne de courant. De plus, le projet aurait un impact favorable sur la gestion des écorces en surplus dans la région.

Le bâtiment et les nouveaux équipements seront intégrés aux infrastructures existantes de l'usine. Le site prévu pour l'implantation des installations étant vacant, aucun déboisement ne sera nécessaire. La compagnie Bowater est le propriétaire actuel du site et l'ensemble des infrastructures nécessaires afin de supporter le projet (route d'accès, aqueduc, égout, électricité) sont déjà disponibles sur le site. Les nouvelles installations occuperont une superficie d'environ 375 mètres carrés. Le nouveau bâtiment d'une hauteur approximative de dix mètres, serait enclavé au centre d'une série de bâtiments existants. Des investissements de l'ordre de 15 millions de dollars sont prévus pour l'implantation des nouvelles installations.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon le promoteur, les principaux effets appréhendés de l'implantation du groupe turbo générateur se situeraient au plan des réseaux routier et gazier. Ainsi, il y aurait une augmentation de la circulation sur le boulevard Maloney et sur la rue Main pendant les travaux de construction dont la durée serait de sept mois. Cette augmentation serait de l'ordre de 10 % pour les véhicules et de 4 % pour les camions. En période d'exploitation, le transport des écorces entraînerait dix passages de camions supplémentaires par jour.

En ce qui concerne le transport de gaz naturel, le promoteur prévoit que le réseau de Gazifère Inc. pourrait pallier l'augmentation des besoins de l'usine Bowater, qui doubleraient afin d'exploiter le nouveau groupe turbo générateur, sans avoir à modifier les infrastructures actuelles. Quant au climat sonore, l'étude d'impact indique qu'il serait modifié de façon peu perceptible, et ce tant pendant la période des travaux de construction qu'en période d'exploitation.

Un programme de surveillance environnementale serait mis en place pendant la période des travaux afin de s'assurer du respect des plans et devis. Durant les premiers mois suivant la mise en place du groupe turbo générateur, des relevés seraient également effectués pour s'assurer que l'environnement sonore soit conforme aux prévisions de l'étude d'impact.

Pour information, communiquez au (418) 643-7447, ou sans frais au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à luce.motard@bape.gouv.qc.ca

- 30 -

SOURCE : Luce Motard,
Agente d'information